

Ecole de POISY chef-lieu

86, route d'Annecy

74330 POISY

04.50.46.33.20

ce.0741083a@ac-grenoble.fr

Conseil d'école – vendredi 31 janvier 2014 (18 heures)

COMPTE-RENDU

Présents : voir liste en annexe

1- Informations et avis du conseil d'école :

1.1 Organisation de l'école : nouveaux rythmes scolaires :

- projet définitif présenté par la municipalité:

Les horaires seront donc 8h30/11h30, y compris le mercredi , et 13h45/16h.

« Goûter » pour les élèves restant ensuite de 16 à 16h30 ;

Activités de 16h30 à 17h15 : type d'activité en cours de réflexion, payant au tarif actuel. A noter que l'inscription à une activité impliquera une présence sur la plage horaire entière.

« Garderie » de 17h15 à 18h30 maximum.

- Réflexion autour des espaces communs à l'école et au périscolaire ;
Les espaces prévus sont les classes, les salles de garderie, motricité, vidéo, BCD.
- Pour notre école l'aménagement de la BCD et ses conditions de remise en état et d'utilisation en commun doivent être réétudiées. La BCD est peu accueillante, sonore, et utilisée quotidiennement par le périscolaire. Elle le sera au moins autant à partir de septembre. Les enseignants tiennent pour certains qu'elle soit tout de même maintenue (plutôt que transformée en un système de rotation de lots de livres entre les classes), pour certains également qu'elle soit toujours à la disposition du périscolaire, surtout en cas de mauvais temps. La question sera étudiée cette semaine en conseils de cycle et ensuite avec le service Animation, pour formuler une demande d'investissement commune : sièges, mobilier...
- En ce qui concerne l'inquiétude de certains parents pour la garde du mercredi après-midi, Mme Lassalle rappelle que lors du « sondage » de juin 2013, seulement 6% des parents ayant répondu ont considéré cela comme un problème. La Municipalité n'est pas encore prête pour la mise en place d'un accueil de loisirs le mercredi.
Il pourrait y avoir un accueil le mercredi après-midi à partir de la rentrée 2015, sous forme d'accueil de loisirs, et à partir de la rentrée 2014 pour les petites vacances. Cet accueil de loisirs impliquerait une présence de l'enfant sur toute la plage horaire. Il pourra concerner les 3/6 ans après la redéfinition des contrats enfance-jeunesse avec la CAF.

- L'aide personnalisée par les enseignants sera définie ultérieurement. L'aide aux leçons (accompagnement d'environ un élève par classe le lundi) sera soit supprimée, soit déplacée à 16h30 si les personnes bénévoles acceptent ce changement d'horaire.

1.2 Organisation de l'école : prévisions d'effectifs :

295 élèves à ce jour, soit quasiment 27/classe ;

prévisions : 54 départs au collège, 53 arrivées de maternelle, et une estimation de 44 élèves en plus sur le secteur pour des logements livrés en 2014/2015 (5 à 10 pour notre école?)

Une ouverture de classe est fort probable à la rentrée 2015 (75 élèves environ entreront au CP cette année là).

1.3 Les projets de cycle ou de classe et leur financement :

en cours :Ski de fond CM : Le bilan est très positif pour les 4 premières séances. Les parents agréés (6 nouveaux cette année), aident beaucoup les maîtresses et sont très efficaces. L'école doit suivre le cycle de 7 séances cette année, la demande de la Mairie pour une diminution à 5 ou 6 n'ayant pas été retenue par le SIPAS.

L'attention est attirée par l'école sur le problème du télésiège. L'école doit reformuler chaque année l'interdiction d'emprunter le télésiège pour un moniteur avec un groupe d'élèves, ce qui n'est pas normal ; d'une part les maîtresses ne peuvent vérifier à chaque sortie si tous les moniteurs sont au courant de cette demande, d'autre part leur responsabilité et celle du directeur est clairement engagée dans ce cas, contrairement à ce que pense le SIPAS.

M. Saler rappelle clairement que les élèves de Poisy chef-lieu ne doivent pas monter sur les télésièges (cela implique d'ailleurs qu'ils montent avec des adultes inconnus, qui sont peut-être encore moins à l'aise qu'eux), et que le règlement du SIPAS doit être modifié. Il prendra conseil pour cela auprès de l'assurance professionnelle des enseignants.

Ski de fond 2015 : M. Vinatier, ETAPS, sera avec Brassilly, mais un autre moniteur interviendra. Une période plus courte sera demandée si possible.

Escalade Cycle 3 : le cycle de 5 séances d'une heure 15 a débuté aujourd'hui avec les CE2. Avec l'APE, l'association de l'école a investi dans 500€ de matériel cette année.

Danse cycle 2 : début du cycle de 7 séances avec une intervenante vendredi 7 février.

2- Questions diverses :

2.1. Projet d'école : il sera présenté au conseil d'école lors de la prochaine séance, une évaluation d'école ayant lieu en ce moment. Cette évaluation influera peut-être sur sa rédaction définitive.

2.2 Informatique : Magestia : L'attention a été attirée en commission scolaire sur le peu de suivi par l'entreprise de maintenance lors de signalement d'incident.

2.3 Informatique et autres : réflexion engagée la semaine prochaine sur les aménagements et investissements importants, entre autre sur les investissements (cas de la BCD cité plus haut).

Une demande sera faite pour les urgences informatique (poste du directeur en particulier) avant le 10 février. Un plan d'aménagement informatique sur plusieurs années sera réfléchi entre enseignants pour être présenté ensuite à la nouvelle équipe municipales.

2.4: « JRE » (journées de retrait de l'école): On parle dans les médias actuellement de parents qui « boycottent » l'école parce qu'ils ont reçu un message les incitant à le faire. Pour information la lecture est faite en conseil d'école de la lettre du Ministre aux directeurs et chefs d'établissement, recadrant les responsabilités de chacun. (voir en annexe).

Cela n'est pas arrivé à Poisy, mais on constate de plus en plus souvent une confusion dans certains esprits entre les obligations réelles de chacun vis-à-vis de l'école et les rumeurs, les « informations » qui n'en sont pas toujours, ce qui circule sur les réseaux sociaux, etc...

Hier jeudi 30 janvier par exemple, la maman d'une élève a demandé au téléphone, lors d'un entretien d'un bon 1/4 d'heure avec le directeur, de ne pas appliquer la réforme des rythmes scolaires (!). Cette personne n'avait pas consulté le compte-rendu du précédent conseil d'école, avec présentation du projet municipal, et n'était pas au courant des horaires prévus pour l'instant à Poisy. Elle était par contre convaincue que la Municipalité pouvait choisir d'appliquer ou non une loi ou un décret.

Questions rapportées par les représentants des parents d'élèves :

Quand la plaque sur le portail côté jeux va-t-elle être posée ?

Elle le sera bientôt, elle est en cours de fabrication.

Il semblerait, selon les « dire » de certains parents, que lors des surveillances de toilettes quelques grands demandent des cartes pokémons contre l'accès aux toilettes.

L'équipe est vigilante sur ces sujets et nous répétons plusieurs fois dans l'année à toutes les classes qu'il est primordial de signaler tout problème dans la cour aux maîtresses de service, immédiatement. Une nouvelle information a été faite dès que nous avons reçu cette question. Elle incluait également que les « cartes » seraient interdites à l'école au moindre nouveau problème en relation avec elles.

Est-ce que la visite des pompiers dans l'établissement a déjà été fixée ?

La visite de la commission de sécurité devrait avoir lieu 2014. Monsieur Saler demande à en être prévenu cette année.

Pour combien de temps la nouvelle EVS est-elle là ?

Les EVS « aide administrative au directeur » sont recruté(e)s sur des contrats d'insertion de 6 mois, renouvelables 3 fois seulement, en tout cas actuellement.

Rachida, qui était très appréciée, a été remplacée par Aurélie qui s'est très bien adaptée à ce poste.

Nous avons de bons retours au sujet des enseignants.

Cette remarque est très appréciée par les enseignants, même si elle n'a pas vraiment sa place en conseil d'école...Mais les parents ne doivent surtout pas hésiter à les formuler directement aux enseignants, ce qui fait toujours plaisir !

Plusieurs parents, dont les horaires et le lieu de travail ne permettent pas de gérer les

enfants à partir de 12h30 ne savent pas « ce qu'ils vont en faire »...

(Voir § 1.1)

Nous avons de nouveaux parents qui se plaignent également que leurs enfants ne mangent pas assez et qu'ils n'ont pas assez de temps pour le faire.

Les élèves auront un quart d'heure de plus l'an prochain. La question des quantités sera vérifiée.

Des parents se plaignent également que leurs enfants en périscolaire goûtent par tous les temps dehors et que par conséquent le temps de goûter est raccourci, et qu'ils n'ont pas assez de temps pour manger.

Le goûter a pourtant lieu régulièrement dans la salle de garderie, les jours de mauvais temps.

Séance levée à 19h45

Annexe 1 : présents

Annexe 2 : Lettre de M. le Ministre concernant les journées de retrait et les « ABCD ».

Annexe 1 : présents

Conseil d'école du vendredi 31 janvier 2014

Inspection de l'Education Nationale

M. Sujkowski	Excusé
--------------	--------

DDEN

M. Muller	Excusé
-----------	--------

Municipalité

Mme Carrier	Présente
Mme Lassalle	Présente

Représentants des parents d'élèves

Ducruet Sandrine	Présente
Magnon Sandra	
Terrier Sandrine	
Duchanoy Sandrine	Présente
Rebelle Damien	Présent
Rodrigues Grace	Présente
Rivotti Frédéric	Présent
Mesnier Linda	
Saillant-Lancry Fabienne	Présente
L'Ahelec Antoine	
Schieber Anne-Hélène	
Jacquet Christophe (suppléant)	
Poncet Mylène (suppléante)	Présente
Chabauty-Stephens Mathilde (suppléante)	

Enseignants

Poussineau Anne-Sophie	Présente
Dubois Delphine	Excusée
Gerelli Béatrice	Présente
Veyrat Delphine	Présente
Lardet Alexandra	Excusée
Meynet Muriel	Présente
Saler Tanguy	Présent
Perret Annie	Présente
Viguerie Peggy	Présente
Caces Martine	Présente
Lefebvre Thomas	Présent
Masson Jocelyne	Présente
Delebecque Anne	Présente

